

Doctorants

**Etudiants étrangers n'ayant jamais suivi
d'études en France**

Inscription en 1^{ère} année de Doctorat

ETAPE 1. CANDIDATURE

Pour procéder à une candidature, vous devez avoir :

- **un sujet de thèse**

Accès à l'offre des sujets de thèse:
<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/doctorat/offre-sujets-de-theses>

- **un directeur de thèse**

.Accès aux équipes de recherche:
<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/recherche/laboratoires>

.Connaître les écoles doctorales dans lesquelles l'Université d'Evry Val d'Esonne est engagée:

http://www.univ-evry.fr/fr/recherche/etudes_doctorales/college_doctoral.html

- **Un financement**

Accès au financement:
<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/doctorat/devenir-doctorant/financements>

Vous devez candidater auprès de l'école doctorale (ED) via le portail de candidature de l'Université Paris Saclay:

<http://www.adum.fr/psaclay/pt>

ETAPE 2. INSCRIPTION PEDAGOGIQUE :

Après avoir déposé votre candidature en ligne et si vous êtes admis à vous inscrire, l'inscription pédagogique se fait via le Portail ADUM.

Pour obtenir plus d'informations, veuillez consulter le lien suivant :

<https://www.universite-paris-saclay.fr/fr/doctorat/mon-doctorat-mes-demarches/inscriptions-reinscriptions>

Important: Si votre directeur de thèse est rattaché à l'Université d'Evry Val d'Essonne, votre inscription se fera à l'Université d'Evry Val d'Essonne.

Sur [ADUM](#), vous devez suivre les étapes suivantes:

- Saisir les informations nécessaires,
- télécharger toutes les pièces demandées,
- imprimer le formulaire d'autorisation d'inscription + les pièces demandées constituant le dossier,
- les faire signer à votre Directeur de thèse, co-Directeur et Directeur d'unité de recherche,
- les déposer à la Direction de la Recherche et des Relations Internationales (DRRI) de l'Université d'Evry Val d'Essonne, bd François Mitterrand, 91025 Evry Cedex, bât. Ile de France, 1er étage (des bacs sont mis à votre disposition) ou les envoyer à l'Ecole Doctorale (selon les ED, voir note information transmise à tous les doctorants).

ETAPE 3. INSCRIPTION ADMINISTRATIVE

Dès retour de l'ED après avis favorable et autorisation d'inscription accordée par le Président de l'UEVE, vous recevrez un e-mail vous indiquant la procédure à suivre pour effectuer votre inscription administrative.

Pour information :

il vous sera demandé de présenter les originaux de tous vos diplômes depuis le baccalauréat.

Les diplômes étrangers doivent être traduits par un traducteur assermenté soit auprès de l'ambassade de France du pays d'origine, soit par un traducteur de la Cour d'Appel de Paris.

Liste des traducteurs assermentés de la Cour d'Appel de Paris:

<http://www.cetiecap.com/>

Votre inscription en doctorat ne sera définitive que lorsque la Direction de la Scolarité Générale de l'UEVE vous aura remis vos certificats de scolarité, après vérification du dossier et du paiement des droits d'inscription.